

BULLETIN D'INSCRIPTION

Bulletin à retourner avant le **24 juin 2019** à :

Les Fondus de l'Ubaye - M. Aimé ARNAUD - Le village - 04400 Faucon de Barcelonnette
Tél. 06 17 20 35 64 fondubaye@gmail.com defidesfondus.fr

ATTENTION : Avant le 1er juin inscription aux Fondus de l'Ubaye : 16 €, entre le 1er et 24 juin : 21 €, sur place le vendredi 28 juin : 30 €

Les inscriptions au D.F.U. seront closes le vendredi 28 juin 2019 à 18 h - **Briefing à 19 h**

Les inscriptions pour la montée de la Bonette pourront être prises le samedi 29 juin jusqu'à 8 h.

Nom : Prénom :

Date de naissance :/...../..... Sexe : Votre N° dans la confrérie :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. e-mail :

Personne à contacter en cas d'accident :

Je suis licencié auprès d'une fédération sportive agréée cyclisme dont la délivrance de la licence nécessite un certificat médical :

Club (ou association ou indépendant) : (à écrire en totalité, sans abréviation)

N° de licence : Fédération :
(joindre impérativement une photocopie de la licence)

Je ne suis pas licencié :

Je joins un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme de l'année civile en cours.
Je possède une assurance responsabilité civile personnelle.

PARCOURS CHOISI (cf. règlement) : cochez votre choix (modifiable en cours d'épreuve : voir Article 6 du règlement)

Montée de la Bonette 4 cols 5 cols 7 ascensions 2 ou 3 cols

Ci-joint mon règlement par chèques (impérativement 2 chèques comme ci-dessous)

✓ Pour la seule montée de la Bonette

10 € ou plus* à l'ordre de « Vaincre la mucoviscidose » Chèque N° :

Si vous souhaitez la pasta-party :

10 € à l'ordre de « Confrérie Les Fondus de l'Ubaye » Chèque N° :

✓ Pour l'accès à la confrérie (4, 5 ou 7 ascensions) ainsi que les 2 et 3 cols (pasta-party comprise)

16 € (21 € du 1er au 24 juin 2019 - 30 € sur place le vendredi 28 juin de 14 h à 18 h dernier délai)

à l'ordre de « Confrérie Les Fondus de l'Ubaye » Chèque N° :

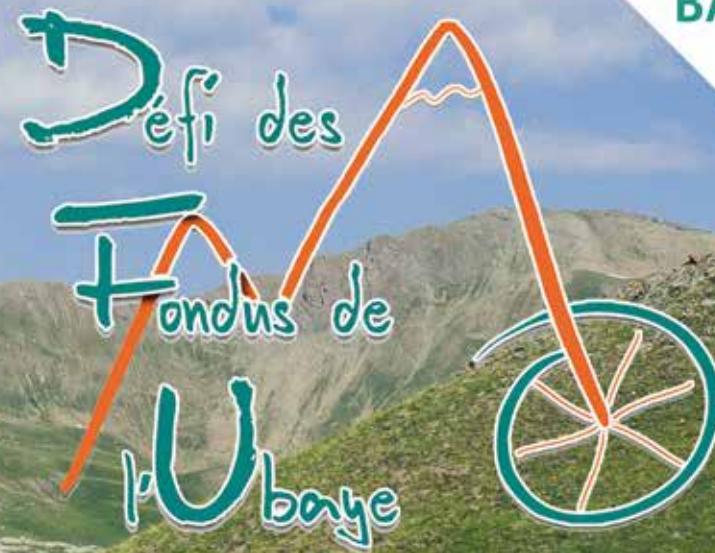
24 € ou plus* : à l'ordre de « Vaincre la mucoviscidose » Chèque N° :

* Vous recevrez un certificat de la part de l'association, qui vous permettra de déduire de vos impôts, ce don à une association reconnue d'utilité publique dans la limite autorisée par la loi.

Le règlement du « DÉFI CONTRE LA MUCOVISCIDOSE » a été lu et approuvé.

A, le Signature :

BARCELONNETTE



VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE

**SAMEDI
29 JUIN
2019**

17^e
édition

• *A chacun son défi* •

🚴 **Épreuve cycliste toutes distances**
de 1 à 7 ascensions - de 66 à 258 km

🚴 **Dénivelé + 1680m à + 6400 m à parcourir**
dans un délai de 24 heures.

Règlement du Défi des Fondus de l'Ubaye

Article 1 : L'objectif

L'objectif de la confrérie est d'apporter, au travers d'une épreuve sportive demandant endurance et ténacité, un soutien moral aux enfants atteints de la mucoviscidose, et grâce aux frais d'inscriptions, une participation financière à la lutte contre cette maladie.

Article 2 : Les parcours

Les parcours sont obligatoirement empruntés dans l'ordre défini par le règlement et l'organisateur. Le départ et l'arrivée se font à Barcelonnette.



Choix 1 : La montée de la cime de la Bonette

Aller-retour Barcelonnette - Cime de la Bonette
Distance : 66 km - dénivelé + 1680 m
Départ samedi à 8 h, arrivée à Barcelonnette avant 15 h. Observation : ce choix ne permet pas d'être intronisé dans la confrérie des Fondus de l'Ubaye, mais de participer à la lutte contre la Mucoviscidose. Vélo Assistance Électrique autorisé sur ce parcours.

1 col

Choix 2 : Parcours des 4 cols

Distance : 164 km - dénivelé : + 4320 m
Départ samedi à 5 h 30
Arrivée avant dimanche 5 h 30
Cols de Vars → Station Ste Anne → Bonette → Cayolle
Possibilité si la condition physique est bonne de poursuivre sur 5 ou 7 cols (choix à signaler à l'organisateur au poste de Barcelonnette ou Uvernet).

4 cols

Choix 3 : Parcours des 5 cols

Distance : 220 km - dénivelé : + 5380 m
Départ samedi à 5 h 30 - Arrivée avant dimanche 5 h 30
Cols de Vars → Station Ste Anne → Bonette → Cayolle → Allos
Possibilité si la condition physique est bonne de poursuivre sur les 7 cols (choix à signaler à l'organisateur au poste d'Uvernet-Fours).

5 cols

Choix 4 : Parcours des 7 ascensions

Distance : 258 km - dénivelé : + 6400 m
Départ samedi à 5 h 30
Arrivée avant dimanche 5 h 30
Cols de Vars → Station Ste Anne → Bonette → Cayolle → Allos → Pra Loup → Super-Sauze

7 ascensions

Choix 5 : 2 ou 3 COLS

Départ obligatoire à 8 h. Distance : 122 ou 160 km - dénivelé : + 2771 m ou + 3877 m
Cime de la Bonette → Cayolle → Allos
Ce choix ne permet pas d'être intronisé dans la confrérie des Fondus de l'Ubaye, mais de participer à la lutte contre la Mucoviscidose.

Article 3 : Grades dans la confrérie

L'accès à la confrérie se fait au travers de trois grades suivant les difficultés surmontées :

Membre : le cycliste qui aura atteint quatre des sept ascensions (dont la cime de la Bonette).

Maître : le cycliste qui aura atteint cinq des sept ascensions (dont la cime de la Bonette).

Grand maître : le cycliste qui aura atteint les sept ascensions.



Article 4 : Organisation générale

Les points de contrôle : aire de départ et d'arrivée (salle du Marché Couvert à Barcelonnette) et sommet de chaque ascension. Les ravitaillements à : Jausiers / Uvernet-Fours / Barcelonnette
Pasta-party à partir de 19 h 30 le samedi et jusqu'à l'arrivée du dernier concurrent à Barcelonnette.

Article 5 : Frais d'inscription

Choix 1 : frais d'inscription réduits à 10 € à « Vaincre la Mucoviscidose »

Pour avoir droit à la pasta-party, rajouter 10 € (ticket à réserver en même temps que l'inscription)

Choix 2, 3, 4 et 5 : le montant total de l'inscription est de 40 € jusqu'au 31 mai - 45 € du 1^{er} au 24 juin et 54 € si inscription sur place. A acquitter en 2 chèques séparés :

◆ l'un de 16 € à l'ordre de « Confrérie les fondus de l'Ubaye » / 21 € du 1^{er} au 24 juin / 30 € sur place

◆ l'autre de 24 € ou plus à l'ordre de l'association « Vaincre la Mucoviscidose ».

Article 6 : Sécurité

Les participants doivent respecter le code de la route, les éventuelles interdictions de circulation et posséder un éclairage conforme à la réglementation si celui-ci s'avère nécessaire, ainsi que le gilet fluorescent et le casque.

Les participants qui s'inscrivent sur les choix 2 ou 3 et qui décident de poursuivre sur le choix 3 ou 4, s'engagent à en informer les organisateurs au poste de Barcelonnette. Ils s'engagent aussi en cas d'abandon à les prévenir immédiatement soit par téléphone soit en repassant au PC course.

Par mesure de sécurité, l'organisation se réserve le droit de refuser un départ ou de modifier l'heure du dernier départ. Les vélos électriques sont interdits sauf pour le choix n° 1 : la montée de la Cime de la Bonette.



Article 7 : Assurances responsabilité

■ Chaque participant devra être en possession d'une assurance individuelle accident ou responsabilité civile personnelle, soit par le biais d'une licence délivrée par une fédération sportive qui agréé le cyclisme soit à titre privé. Toute autre licence ne sera acceptée qu'avec un certificat médical de non contre-indication à la pratique du cyclisme de l'année civile en cours.

■ Tout participant s'y engage en signant le formulaire d'inscription, l'organisateur ne saurait donc être tenu responsable en cas de manquement à cet engagement et par conséquent en cas d'incident ou de sinistre survenu au participant, avant, pendant ou après l'épreuve.

■ Dans le même cadre, la responsabilité individuelle de tous les collaborateurs, assistants et membres de l'équipe d'organisation ne saurait être engagée.

■ Pour les moins de 18 ans, autorisation parentale obligatoire en plus du certificat médical.

Article 8 : Homologation des résultats

Après retour de sa carte de route dûment renseignée et visée à chaque point de contrôle, le nouveau membre recevra l'homologation de son résultat et un diplôme numéroté faisant état de son rang dans la confrérie.

Article 9 : Les récompenses

- ◆ Coupe au club le plus représenté (5 participants minimum)
- ◆ Coupe au plus jeune et au plus ancien.
- ◆ Coupe féminine.
- ◆ Diplôme à tous ceux qui seront intronisés.

INFORMATIONS / INSCRIPTIONS

Les Fondus de l'Ubaye - M. Aimé ARNAUD

Le village - 04400 Faucon de Barcelonnette

Tél. 06 17 20 35 64 - courriel : fondubaye@gmail.com

site : defidesfondus.fr

Accueil : salle du Marché Couvert de 14 h à 18 h le vendredi 28 juin

Briefing pour tous les concurrents, le vendredi 28 juin à 19 h

- Pas de délivrance de dossard le samedi matin
sauf pour le choix 1 et 5 -

POUR L'ASSOCIATION



Grâce et avec le concours de :

